

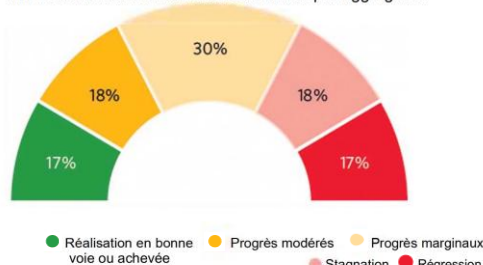
Rapport de conférence

Accélérer la mise en œuvre des ODD grâce à l'action parlementaire

Les objectifs de développement durable (ODD), adoptés à l'unanimité par l'ensemble des États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2015, représentent un programme complet et ambitieux visant à éradiquer la pauvreté, à réduire les inégalités et à veiller au développement durable pour tous d'ici à 2030. Alors qu'il reste seulement cinq ans, les progrès à l'échelle mondiale sont mitigés. Si d'importantes avancées ont été réalisées, le monde n'est pas en bonne voie pour atteindre de nombreux objectifs. Cette situation appelle une action urgente et coordonnée, en particulier de la part des parlements, dont le rôle n'a jamais été aussi important dans la détermination des trajectoires de développement nationales.

Malgré un large engagement, la mise en œuvre des ODD s'est heurtée à des défis majeurs, dont bon nombre ont été aggravés par des crises mondiales comme la pandémie de COVID-19, des conflits armés et des catastrophes climatiques. Ces perturbations ont enrayé les progrès dans certains domaines, creusant les inégalités existantes et mettant les institutions publiques à rude épreuve.

Point sur les cibles sur le fondement de données mondiales 2024-2025 obtenues par agrégation de



Source : Nations Unies, Point sur les objectifs de développement durable, Rapport du Secrétaire général, 2024, doc. A/79/79 - E/2024/54

Dans de nombreux pays, les progrès ont ralenti ou se sont complètement arrêtés. D'après de [récents rapports de l'ONU](#), 17 % des cibles associées aux ODD sont actuellement en voie de réalisation à l'échelle mondiale. Les objectifs liés à la faim, à l'action climatique, à l'égalité des genres et à la solidarité des institutions sont les plus en retard.

Toutefois, des avancées significatives méritent d'être reconnues. À l'échelle mondiale, les taux de mortalité infantile ont continué à diminuer, l'accès à l'électricité et à Internet s'est élargi et de nombreux pays ont augmenté les taux de scolarisation et d'alphabétisation. Des innovations technologiques, en matière de financement et de partenariats, permettent de faire avancer l'agriculture durable, les énergies renouvelables et l'accès aux soins de santé. Ces avancées montrent qu'avec les politiques appropriées et la volonté politique, les progrès sont possibles même dans des circonstances difficiles.

À l'échelle régionale, les succès varient grandement. En Afrique subsaharienne, des pays comme le Kenya et le Rwanda ont réalisé des avancées en matière d'énergie propre et de services financiers numériques, contribuant ainsi à la réalisation de l'ODD 7 (énergie propre et d'un coût abordable) comme de l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure). Dans la région Asie-Pacifique, des pays comme le Bangladesh et le Viet Nam ont réalisé des progrès notables en faveur de la réalisation de l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), grâce à la diversification industrielle et à une croissance induite par les exportations. Néanmoins, des pressions environnementales continuent à peser sur la région, qui reste à la merci des catastrophes naturelles, mettant en péril la durabilité.

En Amérique latine et aux Caraïbes, les programmes de protection sociale ont contribué aux efforts déployés en vue de la réalisation de l'ODD 2 (faim zéro) en aidant à réduire l'insécurité alimentaire, tandis que les droits des peuples autochtones et la résilience face aux changements climatiques font l'objet de plus en plus d'attention dans l'élaboration des politiques. Pour autant, l'instabilité politique et les inégalités croissantes restent des préoccupations majeures. En Europe et en Amérique du Nord, les résultats en matière de santé, d'éducation et d'infrastructure sont globalement solides, mais des modes de consommations intensifs et les inégalités d'accès au logement et aux services sapent les progrès de la région en ce qui concerne l'ODD 10 (inégalités réduites) et l'ODD 12 (consommation et production responsables).

Exemples d'action parlementaire

Grâce à leurs fonctions législatives, budgétaires et de contrôle, les parlements influent directement sur la manière dont les ODD sont pris en compte dans les politiques nationales et sur l'efficacité de leur mise en œuvre. Ils font également office de passerelle entre les citoyens et l'État, et sont donc idéalement placés pour veiller à ce que personne ne soit laissé de côté dans le processus de développement.

Plusieurs exemples récents tirés d'[études de cas](#) de l'Union interparlementaire (UIP) montrent comment les parlements mettent en œuvre les ODD de manière concrète et souvent innovante.

En Ouzbékistan, l'Oliy Majlis a mis la stratégie nationale de développement 2022-2026 en conformité avec les ODD, veillant à l'orientation des financements publics et privés vers les priorités en matière de développement durable. L'UIP a soutenu ce processus en offrant des conseils stratégiques, favorisant ainsi une plus grande cohérence entre l'action législative et les engagements du pays en matière d'ODD.

Le Sénat espagnol a mis en place une commission mixte permanente sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), rassemblant à la fois des membres du Congrès des députés et du Sénat. L'une des premières missions confiées à cette commission consistait à analyser les lacunes dans la mise en œuvre des ODD à l'échelle nationale. Cet exercice d'évaluation impliquait de mener des consultations avec des experts, des autorités de l'État et d'autres parties prenantes, avant d'en compiler les conclusions dans un rapport final à l'intention du Gouvernement. Ce dernier doit régulièrement informer la commission des progrès réalisés en matière d'ODD.

En Indonésie, la Chambre des représentants a travaillé en étroite collaboration avec le Ministère de la planification nationale du développement et le Bureau central de statistique de l'Indonésie (BPS-Statistics Indonesia) pour développer un portail de suivi des ODD en libre accès. Cette initiative renforce la transparence, donne des moyens d'action à la société civile et encourage le public à tenir le Gouvernement comptable de ses engagements.

Le Sénat du Mexique a créé une commission multipartite dédiée au Programme 2030, qui offre des conseils techniques, assure le suivi des progrès fédéraux et infranationaux, et engage le dialogue avec la société civile et les milieux universitaires. Ce mécanisme institutionnel assure la continuité sur le plan législatif et favorise une approche du développement durable mobilisant l'ensemble du Gouvernement.

De son côté, le Parlement des Fidji a intégré les ODD dans les travaux de ses six commissions permanentes et rédigé un guide sur mesure pour les parlementaires sur la manière de contrôler la mise en œuvre des ODD, aidant ainsi à assurer la cohérence et la redevabilité dans tous les domaines thématiques du travail parlementaire.

Comment l'UIP soutient les parlements dans la réalisation des ODD

L'UIP continue à fournir un ensemble complet de services – y compris des connaissances, des outils, le renforcement des capacités et des plateformes de dialogue – l'objectif étant de permettre aux parlements de s'acquitter de leurs responsabilités en matière de réalisation des ODD.



Depuis la dernière Conférence mondiale des présidents de parlement, l'UIP a mis au point des outils ciblés visant à améliorer les connaissances afin d'aider les parlements à contribuer davantage au développement durable au moyen d'une législation et d'un contrôle plus efficaces. L'outil [Examen législatif sous l'angle des ODD](#) aide les parlements à évaluer dans quelle mesure leurs lois et politiques existantes correspondent aux ODD et comment une nouvelle législation peut permettre de mieux soutenir leur mise en œuvre. Dans le secteur de la santé, l'UIP a établi deux guides parlementaires – [La voie de la couverture sanitaire universelle](#) et [Renforcer la préparation aux situations d'urgence sanitaire : le Règlement sanitaire international \(2005\)](#) – ainsi qu'un [cours en ligne sur les taxes dans le domaine de la santé](#), en collaboration avec l'OMS, conçu pour aider les parlements à comprendre et à appliquer efficacement les mesures fiscales en matière de santé publique. En ce qui concerne les changements climatiques, la publication de l'UIP intitulée [10 actions pour des parlements plus écologiques](#) énonce des actions concrètes que les parlements peuvent mener pour institutionnaliser les mesures de durabilité, tandis que l'outil portant sur [Le contrôle parlementaire des engagements nationaux en faveur du climat](#) donne des conseils pratiques pour mettre la législation climatique nationale en conformité avec l'Accord de Paris et d'autres engagements pris à l'échelle mondiale. L'UIP a également publié un certain nombre de [podcasts](#) prenant la forme de conversations avec des parlementaires et des experts du monde entier sur divers sujets en lien avec les ODD, en se concentrant tout particulièrement sur la santé et les changements climatiques.



Séminaire régional pour les parlements des Caraïbes (2024)

Outre la publication de ressources et d'outils visant à améliorer les connaissances, l'UIP offre un soutien direct aux parlements en matière de renforcement des capacités, en mettant l'accent sur les pays en développement. Par exemple, l'Organisation a récemment apporté une assistance technique à des commissions parlementaires au Malawi et en Zambie afin de renforcer leurs fonctions législative, budgétaire et de contrôle en matière de santé des femmes, des enfants et des adolescents. En parallèle, en Gambie, l'UIP a joué un rôle essentiel en soutenant les efforts de l'Assemblée

nationale visant à éliminer les mutilations génitales féminines, contribuant ainsi au maintien des lois interdisant cette pratique préjudiciable. Au Bénin, l'UIP a apporté son soutien à l'Assemblée nationale en matière de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des produits chimiques et leurs déchets, ce qui a donné lieu à l'adoption d'une nouvelle loi.

L'UIP convoque également des séminaires régionaux et interrégionaux sur le sujet des ODD, offrant aux parlements une plateforme pour échanger leurs expériences et bonnes pratiques adaptées aux priorités communes. Ces événements sont des espaces de transmission du savoir entre pairs, de coordination et de résolution conjointe des problèmes. En parallèle, l'Organisation soutient l'engagement parlementaire à l'échelle mondiale, y compris au moyen de réunions parlementaires régulières en marge des conférences climatiques (COP), à l'occasion desquelles les parlementaires peuvent prendre directement part aux négociations mondiales sur les politiques climatiques et plaider pour des actions nationales plus ambitieuses et inclusives. L'UIP contribue également à renforcer



Atelier parlementaire à l'occasion du 10^e Forum mondial de l'eau (2024)

le contrôle parlementaire des ODD en encourageant et en facilitant la participation parlementaire dans les processus d'examen national volontaire et au forum politique de haut niveau pour le développement durable.

S'appuyant sur son portfolio d'actions climatiques, l'UIP a récemment lancé un nouveau projet mondial axé sur le renforcement des capacités parlementaires en matière de réduction des émissions de méthane – une priorité climatique urgente conforme au Pacte mondial sur le méthane. Le projet, un partenariat avec le Parlement andin, vise à combler les lacunes en matière de connaissances et de capacités en développant des ressources sur mesures, en facilitant les échanges interparlementaires et en favorisant la promotion de l'action législative en faveur de la réduction du méthane. Ces efforts s'intègrent dans la stratégie plus large de l'Organisation visant à renforcer les parlements en tant qu'institutions, favorisant l'inclusivité, la redevabilité et la résilience. En fournissant aux parlements les outils, connaissances et réseaux dont ils ont besoin pour agir de manière décisive, l'UIP aide à veiller à ce que les institutions législatives ne soient pas de simples observateurs, mais jouent un rôle de chef de file dans l'impulsion mondiale en faveur du développement durable.



Réunion parlementaire à l'occasion de la COP29 (2024)

Il est temps d'agir : les parlements doivent accélérer la mise en œuvre des ODD

Alors qu'il reste seulement cinq ans avant la date butoir de 2030, le monde prend, de manière préoccupante, du retard en ce qui concerne les ODD. Il reste peu de temps pour agir et les progrès marginaux ne suffisent plus. Les parlements doivent désormais redoubler d'efforts en tant que moteurs d'accélération. Institutions démocratiques les plus proches du peuple, législateurs, responsables de l'approbation des budgets et organes de contrôle, ils sont les mieux placés pour pousser la transformation urgente indispensable à la réalisation des ODD.

Afin d'accélérer les progrès en faveur de la réalisation des ODD, les parlements doivent ancrer ceux-ci au cœur de leurs travaux. Cela implique de passer au crible la législation sous l'angle des ODD, de mettre les budgets nationaux en conformité avec les priorités en matière de développement durable et de rendre les gouvernements comptables de leurs actions. Les parlements doivent veiller à ce que les politiques soient inclusives, fondées sur les droits et sur des données factuelles, en se concentrant particulièrement sur celles qui sont le plus à la traîne. Une coopération multipartite et une planification à long terme sont essentielles pour créer la continuité politique et institutionnelle nécessaire au soutien de la mise en œuvre des ODD au-delà des cycles électoraux.

Les accélérations ne se produiront néanmoins pas de manière isolée. Les parlements doivent aussi approfondir leur coopération à l'échelle régionale comme mondiale. L'UIP constitue une plateforme vitale d'apprentissage mutuel et d'action conjointe. Au moyen de séminaires régionaux, de réunions parlementaires mondiales, d'assistance technique et d'un ensemble grandissant d'outils visant à améliorer les connaissances, l'UIP donne aux parlements les outils permettant de légiférer plus efficacement, d'apprendre les uns des autres et de se conformer aux engagements pris à l'échelle mondiale.

En fin de compte, la réalisation des ODD n'est pas seulement une question de cibles mondiales – il s'agit d'un test de volonté politique et de leadership démocratique. Les parlements doivent se montrer à la hauteur de la situation et faire preuve d'ambition, d'empressement et de solidarité. Les décisions prises aujourd'hui façonneront nos sociétés pour les générations à venir. L'heure n'est plus aux discours. Il est désormais temps de prendre des mesures législatives audacieuses.